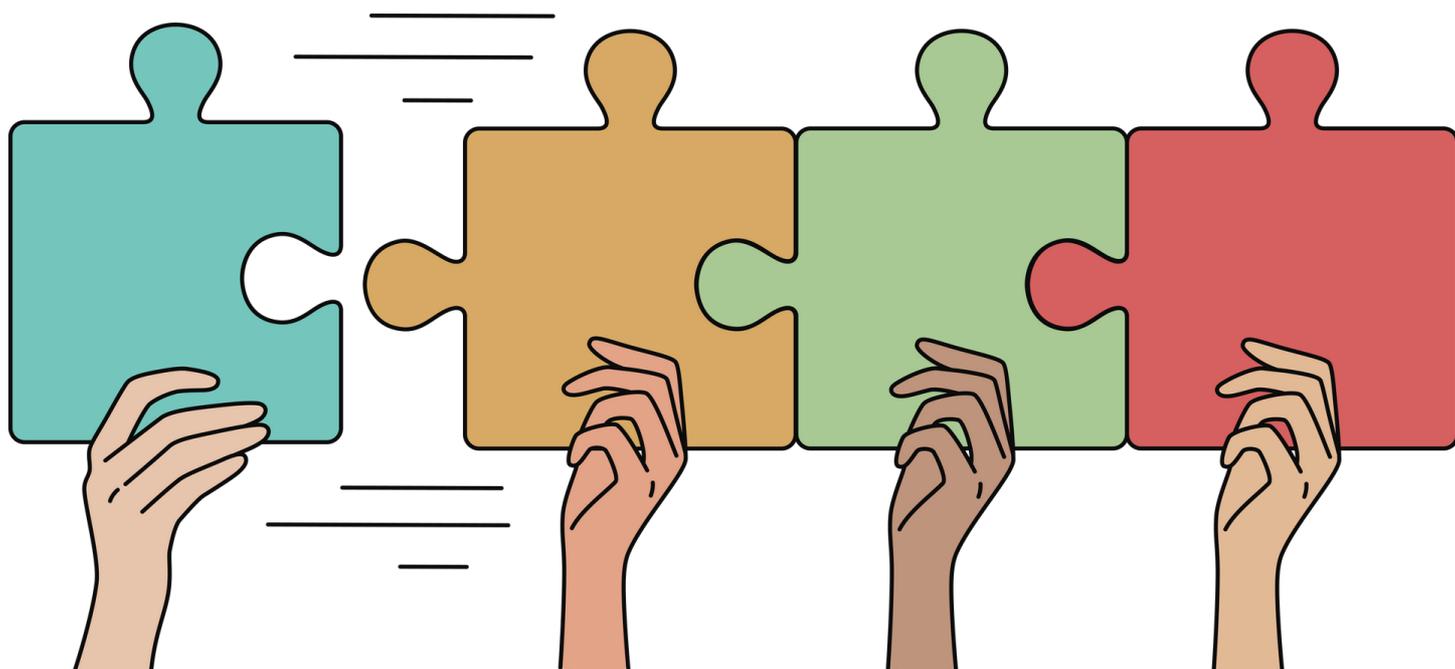


TRAVAIL SOCIAL ET TEMPS JUDICIAIRE :



COMMENT ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DES AAV



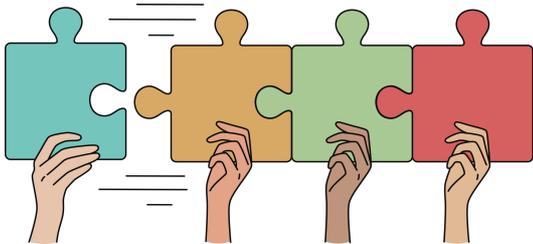
Véronique Ribac
Coralie Koki

formations@france-victimes. fr
assistanceformation@france-victimes.fr

01 41 83 42 21
01 41 83 42 23

consulter notre catalogue : <https://france-victimes.catalogueformpro.com/>

N° SIRET : 339 175 705 00054 | Code APE : 9499Z
N° de déclaration d'activité : 11 75 45287 75 auprès du préfet de Région Ile de France



Niveau débutant

Prérequis : Aucun prérequis

Public : Travailleurs Sociaux

Formatrices :

Alexandra Tkaczynski (référente sociale de la fédération France Victimes).

Marine Albiges (Chef du Pôle Violences intrafamiliales VICT'AID)

Avant-propos :

Cette formation vise à permettre aux professionnels de l'aide aux victimes de comprendre le système judiciaire dans son ensemble, d'articuler les apports juridiques et des sciences sociales dans l'accompagnement proposé et de faciliter le repérage des vulnérabilités sociales aux différents temps de la procédure pénale.

Objectifs pédagogiques :

- Définir et repérer les différentes étapes d'une procédure judiciaire ;
- Connaître les différents acteurs du système judiciaire et ses principaux partenaires ;
- Appréhender les principaux dispositifs judiciaires mobilisés dans l'aide aux victimes ;
- Proposer un cadre d'intervention favorisant l'expression des besoins sociaux des personnes accompagnées ;
- Identifier les bonnes pratiques professionnelles pour prévenir la survictimisation et l'impact des répercussions sociales secondaires ;
- Adapter l'accompagnement des victimes et de leurs proches à la spécificité des temps judiciaires.

Programme détaillé : bientôt disponible

Moyens et techniques pédagogiques :

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Envoi d'un mail en amont pour recueillir des cas pratiques
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Projection d'extrait de films, contenus médias, vidéos d'illustration
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Échanges
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Organisation :

- Modalités : Formation dispensée en présentiel au 27 avenue Parmentier - 75011 PARIS
- Durée : 14h00
- Nombre de participants maximum : 12
- Session garantie à partir de 8 participants
- Référent pédagogique : Alexandra Tkaczynski (référente sociale de la fédération France Victimes)
- Référente "Personne en situation de handicap" : Véronique RIBAC

Tarif :

420 € nets de taxe : Membres du réseau

520 € nets de taxe : Partenaires